LE DÉBAT

TOURISME POLICHY

Le Syndicat des eaux de L'Heute peut-il alimenter Center Parcs?

Le Syndicat de l'Heute -La Roche est pressenti pou assurer les besoins en eau du futur Center Parcs de Polignų. Une hupothèse qui fait bondir certains élus locaux

n mars 2015, Etienne Garnier, président du Syndicat

sollicité pour l'alimentation en eau du proiet de Center Parcs. Cela nécessitait de fournir en movenne 450 m3 par iour avec des pointes à 600 m'.

L'équivalent d'une ville de 2 000 à 3 000 habitants

Aujourd'hui, le syndicat per duit 1800 m' d'eau par jour pour alimenter vingt-huit communes plus quatre en cas d'urrence, soit un peu plus de huit mille habitants. La station de pompage se trouve à Mirebel à proximité de la rivière d'Ain et dispose d'un potentiel de 2700 m3 jour qui rendrait d'ores et déià possible la

S'il se concrétise. le Center Parcs de Polienu aura besoin chaque lour de quelque 500 m³ d'eau. Proto au

bois de Poligrav. Par sécurité, le nothèse et conditionné une rétaire qui reste à identifier. S'il venait à alimenter le futur

ajouter l'équivalent d'une ville de deux à trois mille habitants.

soit un besoin de 25% supplémentaire. Une autre solution avait été envisagée avec le syngnole) dont la source de la Papeterie serait en mesure de fournir l'eau nécessaire mais elle se trouve à une quarantainedekilomètres, ce qui engen-

importants en terme, notamment, de réseau d'assainissement. D'où le regain d'intérêt pour le SIE L'Heute - La Roche beaucoup plus proche et de technique subventionnée à hauteur de 30 % par l'Agence serait prêt à abonder cette aide. La commune nouvel de Hauteroche, qui regroup désormais Mirebel. Crancot ef Grange-sur-Baume, devrait se prononcer jeudi soir sur la possibilité ou non d'autorise

Stéphane Cléau aver notre correspondante locale Sandrine Ros

CONTRE

POUR

doit prendre place dans les

« Si les experts estiment qu'on peut fournir Center Parcs, il faudra le voir comme une opportunité »

à diversifier notre ressource en eau Dans la configuration actuelle, nous arrivons à faire plusieurs pistes. En 2010, un hydroeéologue



site un traitement par ultrafiltration, ce qui n'est pas l'idéal. Voilà où nous en étions quand on nous a sollicités pour l'alimentation du projet Center Parcs. ble à ce qu'on relance une étude technique à ce sujet pour établir un état des

pas parce qu'on accepte cette étude qu'on est lié en quoi que ce soit pour la opportunité. On disposera de la ressource en eau supplémentaire dont on

qui créera des revenus supplémentaires. Le projet n'est pas sur notre territoire, c'est un fait, mais La Marre et Picarreau, que nous fournissions depuis des des privés et là encore ça n'a jamais dérangé personne.»

« Il est inadmissible de devoir prélever l'eau sur un autre territoire que celui de Polignu »



« Je m'interroge sur la fourniture en eau du dre « casse » occasionnerait bien des soucis. Il est inadmissible que les autorités, qui sont à l'origine de ce projet, puissent l'imaginer sur un territoire dépourvu de la

ressource essentielle qu'est l'eau et qu'il faille prélever cette ressource sur un territoire voisin. Quant au projet lui-même, l'on peut s'interroger pour savois s'il est en cohérence avec nos territoires. Il est donc impératif de recherches c'est la fourniture au Center Parcs qui se trouve sur le territoire de Poligny ». « D'autre part, en tant qu'élus nous devons avoir une vue à long terme et non

uniquement voir l'aspect financier à court terme. C'est formidable, le dépar après ? Aurons-nous notre mot à dire, si nous ne voulons pas alimenter le Center Parcs ? le considère que nous avons un devoir de prudence. Oui peut années à venir? Qui peut affirmer raisonnablement que le pompage de

500 m' par jour n'aura aucune conséquence environnementale ? Qui peut affirmer raisonnablement que l'eau de nos fontaines coulera sans discont nuer comme elles l'ont touiours fait ?